

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

Semaine du 27 au 31 mars 2017					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9153	Alliance des professeures et professeurs de Montréal -et- Commission scolaire de Montréal	5152	M ^e André C. Côté	Mesures disciplinaires : assignation à domicile (3 mois); suspension sans traitement (40 jours) – Mutation dans une autre école – École dans un quartier très défavorisé de Montréal – Problématique de délinquance (gang de rue) – Enseignant au secondaire – 18 ans d'expérience – Violence à l'égard d'un élève – Critères pour effectuer une suspension avec traitement – Critères pour déterminer une sentence (rôle de l'enseignant dans la société) – Droit de direction – Pouvoir de mutation – Loi sur l'instruction publique	Griefs rejetés
9154	Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord –et- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	5110	M ^e Joëlle L'Heureux	Décision intérimaire – Mutation de trois enseignants – Objection de la partie syndicale à savoir que l'employeur ne dispose pas d'un droit de muter et imposer une tâche – Entente locale – Convention collective et Loi sur l'instruction publique	Moyen préliminaire rejeté